

# Les atouts de la jeunesse pour construire l'avenir des pays en développement

—Envoi de volontaires japonais pour la coopération à l'étranger—



JOCV animant un projet sur les technologies de l'information à la Jamaïque

## Objectifs et historique du programme

### ■ Envoi de volontaires dans 80 pays

Le programme des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) facilite et encourage la mobilisation de jeunes qui souhaitent coopérer au développement économique et social de pays en développement (PED) à la demande de ces derniers.

Les JOCV sont en principe affectés pour deux ans dans des PED, où ils vivent et travaillent au sein de la communauté locale et participent à des activités de coopération. Cette expérience est aussi enrichissante pour les volontaires car ils doivent s'efforcer de résoudre les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs relations avec les populations locales et dans leur travail.

La coopération est assurée dans sept domaines : l'agriculture, la foresterie et la pêche, les activités de transformation, la maintenance, le génie civil, la santé et l'hygiène, l'éducation et la culture, et enfin le sport. Au total 140 métiers sont concernés.

Le programme des JOCV a démarré en 1965 avec l'envoi de 26 volontaires dans quatre pays : 4 au Cambodge, 5 au Laos, 5 en Malaisie et 12 aux Philippines.

Au cours de l'exercice 2003, la Dominique, Saint-Vincent et les Grenadines, le Mozambique et le Venezuela ont à leur tour accueilli les premiers JOCV en poste sur leur territoire, tandis que le Bénin et le Gabon signaient avec le Japon un accord relatif à la mise en œuvre de ce programme, portant à 80 le nombre d'États qui, au 31 mars 2004, étaient signataires avec le Japon d'un échange de notes relatif à l'envoi de JOCV.

Au cours de l'exercice 2003, 1 310 volontaires nouvellement engagés ont été envoyés à travers le monde. Fin mars 2004, 2 331 JOCV étaient en poste dans 69 pays, portant à 25 184 le nombre de volontaires recrutés depuis le début du programme.

Ces dernières années, le nombre de femmes volontaires a augmenté : à la fin mars 2004, elles représentaient 53 % des JOCV en mission à l'étranger et 38 % des JOCV engagés depuis le lancement du programme.

En règle générale, les volontaires sont envoyés à l'étranger pour une mission de deux ans, mais un système d'affectation de courte durée (un an) a été institué au cours de l'exercice 1997.

## Du recrutement à l'envoi de volontaires

### 1. Recrutement et sélection des volontaires

Des campagnes de recrutement de volontaires JOCV sont organisées dans tout le Japon deux fois par an, au printemps et à l'automne, avec la collaboration d'administrations locales et d'institutions privées. Les 215 sessions d'information de la campagne de recrutement du printemps 2003, organisées dans toutes les régions du Japon, ont attiré 10 440 personnes, dont 4 611 se sont portées candidates. Les 196 séances d'information de la campagne d'automne ont drainé 9 430 personnes, dont 5 230 postulants.

Le processus de sélection comporte deux étapes. La première, ou présélection, comprend des épreuves écrites portant sur le niveau de connaissances d'anglais et les compétences techniques, un test d'aptitude, ainsi qu'un examen du dossier médical. La deuxième comporte une entrevue sur des questions techniques, un entretien personnel et un examen de santé.

Au cours de l'exercice 2003, 718 candidats ont réussi l'examen à la session de printemps et 621 à celle d'automne.

### 2. Stages avant affectation

Les candidats sélectionnés suivent un stage d'environ 80 jours dans un centre de formation des JOCV. Celui-ci est destiné à leur apporter les capacités requises pour travailler à l'étranger et s'adapter à une culture et un environnement nouveaux. Le programme de formation couvre les domaines suivants :

- 1) Fondement du concept des activités des JOCV, compréhension des cultures étrangères, etc. ;
- 2) Situation du pays bénéficiaire (contexte politique, économique, historique, etc.) ;
- 3) Cours de langues ; 22 langues sont enseignées, dont l'anglais, le français, l'espagnol, le népalais et le swahili ;
- 4) Santé, hygiène et vaccination ;
- 5) Gestion de la sécurité ;
- 6) Entraînement physique et à la vie en plein air.

### 3. Formation technique complémentaire

Une formation technique complémentaire est dispensée pour développer le savoir-faire et les techniques requises pour les activités de coopération et pour des interventions

bien adaptées aux besoins des pays bénéficiaires. Au cours de l'exercice 2003, 747 personnes ont participé à des stages d'une durée comprise entre plusieurs jours et huit mois, répartis en deux catégories :

1) Formation spécialisée à la demande

Cette formation s'adresse à des volontaires qui possèdent les compétences techniques adéquates, mais qui ont besoin d'une formation complémentaire pour répondre à des demandes spécifiques.

2) Formation pratique

Cette formation est prévue pour des volontaires disposant des connaissances techniques de base requises, mais dont le savoir-faire pratique est insuffisant.

Une formation complémentaire est assurée pour les travaux exigeant une excellente connaissance de la situation existante et des données de base dans les domaines d'activité particuliers à un pays bénéficiaire donné.

## Système de soutien aux volontaires

### 1. Appui d'instructeurs (conseillers) techniques

Afin d'accroître l'efficacité de l'aide fournie par les JOCV, un réseau de conseillers techniques de diverses disciplines guide les volontaires et leur fournit une assistance technique. Ce système permet d'assurer une bonne évaluation des capacités techniques des candidats dans des domaines spécialisés lors du processus de recrutement et de sélection.

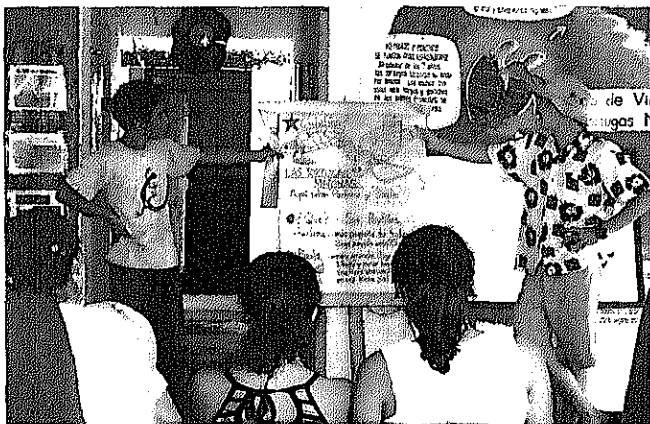
### 2. Envoi de volontaires en soutien

Ce programme consiste à envoyer des volontaires pendant environ un mois, afin qu'ils apportent temporairement leur soutien aux JOCV en poste. Ainsi, un professeur titulaire peut être envoyé en soutien à un professeur volontaire qui doit organiser des cours ou des séminaires spéciaux.

### 3. Protection de la santé des volontaires

Composée de plus de 20 médecins conseils, l'équipe du Centre d'assistance médicale de la JICA dispense l'ensemble des soins suivants :

- 1) Des examens physiques, des évaluations et des vaccinations sont pratiqués depuis le début du stage précédant l'affectation jusqu'au retour au Japon.



JOCV donnant un cours sur l'habitat des tortues à des enfants au Guatemala

- 2) Des conseils et des recommandations sont prodigués aux JOCV accidentés ou malades en cours de mission.
- 3) Des conseils et des recommandations sont dispensés au bureau de représentation au cas où l'un des JOCV serait gravement malade.

Tout JOCV peut bénéficier de consultations médicales, être orienté vers un établissement spécialisé ou subir une intervention en cas d'urgence grâce à un système de délégation à des médecins conseils locaux ou à des administrateurs sanitaires recrutés suivant les besoins.

### 4. Indemnisation en cas d'accident

Un système d'indemnisation des frais de traitement médical et de transport est prévu en cas de décès, de maladie ou d'accident d'un volontaire, du début du stage précédant l'affectation jusqu'au retour au Japon, au terme de la mission à l'étranger.

### 5. Orientation professionnelle pour les volontaires de retour au Japon

Les volontaires s'engagent souvent après avoir démissionné, ou juste après avoir terminé leurs études. À leur retour au Japon, le Secrétariat des JOCV ainsi que les diverses agences régionales de la JICA mettent à leur disposition des conseillers qui peuvent les orienter dans le choix d'une carrière, leur fournir des renseignements dans le domaine de l'emploi et explorer avec eux les débouchés possibles.

Au cours de l'exercice 2002, 1 209 volontaires sont rentrés au Japon. À la fin de l'exercice 2003, 1 126 d'entre eux avaient trouvé leur voie professionnelle, repris leur ancien emploi, pris un nouvel emploi ou avaient décidé de poursuivre leurs études.

## Actions de promotion

En plus des activités précédemment mentionnées concernant l'envoi de volontaires, le Secrétariat des JOCV entreprend diverses actions de promotion.

### 1. Renforcement de la sensibilisation et des échanges d'informations

Les activités suivantes visent à mieux faire connaître au public les actions des JOCV, élargir le cercle des participants et faciliter les échanges d'informations avec d'autres intervenants œuvrant dans ce domaine :

- 1) Préparation de la documentation relative au programme
- 2) Publication de la revue mensuelle *Crossroads*
- 3) Publication du bulletin bimensuel *JOCV News*
- 4) Mise à la disposition des médias de l'information et d'autres ressources.

### 2. Aide au maintien de l'emploi

Beaucoup de personnes renoncent à s'engager en qualité de JOCV ou sont contraintes de démissionner, car leur employeur n'a pu leur garantir de pouvoir les réintégrer dans leur poste à la fin de leur affectation. La JICA a donc effec-

tué des démarches auprès d'organisations patronales et syndicales, d'entreprises privées et d'administrations locales, afin de les persuader de permettre aux employés de conserver leur poste pendant leur période de volontariat.

La JICA a conçu un système de prise en charge partielle des coûts de personnel et autres frais intervenant dans cette situation, afin d'alléger le poids des dépenses encourues par les employeurs qui permettent à leurs employés de faire partie des JOCV.

De plus, le système de participation pour les professeurs titulaires établi au cours de l'exercice 2001 a pour objet d'attirer les enseignants de cette catégorie afin de répondre à la demande accrue de ressources humaines compétentes dans le secteur de l'éducation. Au cours de l'exercice 2003, 56 professeurs titulaires en ont bénéficié. Au cours de l'exercice 2004, la liste des candidats comprenait 63 postulants.

### 3. Coopération avec des organisations apparentées

#### 1) Association de promotion du volontariat

Cette association a été créée en 1976 avec le soutien de fonds privés, afin d'apporter un appui au programme des JOCV par un travail de relations publiques, d'aide à la réinsertion professionnelle des volontaires à leur retour au

Japon, et de promotion de l'éducation pour le développement. Elle s'efforce également d'élargir le réseau régional des organisations de soutien dans tout le Japon : 34 organisations locales ont ainsi été créées, dont 32 dans des préfectures rurales ou urbaines et deux dans des villes.

#### 2) Association japonaise de coopération à l'étranger (JOCA)

Cette association a été créée en 1983 pour soutenir et promouvoir les activités d'anciens volontaires. Ces derniers exploitent leurs expériences pour soutenir le programme des JOCV par un appui personnalisé et une participation à diverses activités liées au recrutement et à la sélection de JOCV.

#### 3) Liens avec des associations d'anciens volontaires

Des associations d'anciens volontaires ont été formées dans tout le Japon, en fonction de critères comme la préfecture d'origine, le type de travail entrepris et le pays d'affectation. Ces associations participent à des projets pédagogiques pour promouvoir une meilleure compréhension des questions internationales, ainsi qu'à des projets d'échanges. Les associations constituées au niveau des préfectures aident la JICA dans ses actions de recrutement et de sensibilisation au programme des JOCV.

Sur le Terrain

## • Chili

### Protection du patrimoine culturel dans le désert d'Atacama

#### Préservation de la culture précolombienne d'Atacama

##### Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger

#### Une ancienne civilisation découverte par le Père Le Paige

Le musée archéologique du village de San Pedro de Atacama, deuxième province du Chili, utilise les services d'un JOCV. Perché à 2 436 m et bordé au Sud par le lac salé d'Atacama, le village est situé à la frontière avec la Bolivie et l'Argentine, dans la partie nord du désert d'Atacama, où réside l'ethnie des Atacamenos. Grâce à la politique touristique mise en œuvre par le Chili dans la seconde moitié des années 1980, les touristes sont nombreux à venir visiter ce site.

Propriété de la cité portuaire d'Antofagasta et plus précisément de l'Université Católica del Norte, dans le nord du Chili, le musée a été fondé par le Père Gustavo Le Paige (1903 - 1980). Missionnaire jésuite, il n'est pas encore archéologue lorsqu'il s'installe au village en 1954. Ce n'est qu'après avoir trouvé par hasard des vestiges archéologiques qu'il décide de se lancer dans des recherches sur les origines des Atacamenos.

Par ses fouilles, il démontre que les Atacamenos possédaient jadis une civilisation et une culture dignes de celles des Mésopotamiens et des Égyptiens, et il tente alors de donner un nouveau souffle au village grâce à l'archéologie. En 1957, il construit la fondation du musée, fait procéder à des extensions en 1963 et se consacre à l'organisation de conférences internationales sur l'archéologie.

#### Exposition des vestiges à l'échelle réelle

Le Père Le Paige a effectué de nombreuses recherches archéologiques, mais il est mort sans avoir pu achever la mise en place des vestiges qu'il avait découverts. Ses successeurs ont repris en main cette tâche, ainsi que la gestion du musée et les recherches. Les expositions ont été renouvelées en 1981 et n'ont pas évolué depuis. La mise en place des vestiges, qui constituent la base des recherches archéologiques, n'a véritablement débuté qu'en 2002, la même année où un expert spécialisé dans la protection du patrimoine culturel est arrivé de la capitale,



Musée archéologique où travaille le JOCV

Santiago du Chili. L'envoi d'un JOCV également spécialiste dans ce domaine a permis de rénover le cadre général du musée. Ce dernier a en effet pour mission, entre autres, d'assister l'expert dans la mise en place des vestiges.

Récemment, un spécialiste des expositions de musée et un anthropologue ont été envoyés, respectivement par le Chili et le Royaume-Uni, afin de moderniser le musée.

(Bureau de la JICA au Chili)

#### 4) Collaboration avec les administrations locales

La collaboration des administrations locales est essentielle pour la mise en œuvre du programme des JOCV. La JICA organise ainsi régulièrement des réunions avec les représentants des administrations locales chargés des activités de volontariat, ainsi que des visites permettant aux responsables de voir les JOCV à l'œuvre. Ces actions servent à mieux faire connaître le programme d'envoi de JOCV et à forger des liens de collaboration.

### Autres activités de volontariat

Le Secrétariat des JOCV s'occupe aussi de l'envoi de volontaires et de volontaires seniors auprès des communautés japonaises à l'étranger.

Les réseaux de volontaires et de volontaires seniors auprès des communautés japonaises à l'étranger sont destinés aux communautés d'émigrés japonais en Amérique latine. Des Japonais de souche apportent une contribution très importante au développement des capacités de leur pays. Des volontaires japonais sont par ailleurs détachés pour contribuer au développement des communautés d'émigrés japonais.

Fin mars 2004, 100 volontaires étaient en cours de mission dans huit pays et 45 volontaires seniors auprès des communautés japonaises à l'étranger travaillaient dans sept

pays. Depuis leur lancement, ces programmes ont permis d'envoyer respectivement 814 et 256 volontaires.

D'anciens JOCV participent également au programme de volontaires des Nations-Unies. Fin mars 2004, 24 volontaires des Nations-Unies travaillaient outre-mer, portant à 225 le nombre de volontaires de cette catégorie employés jusqu'à cette date.

### Activités prévues

Les pays bénéficiaires tiennent les programmes d'envoi de volontaires organisés par la JICA en haute estime, car ils leur apportent une aide directe au niveau local. Même si le budget de l'APD reste sérieusement affecté par la récession économique, le public semble attendre beaucoup de ce programme et fortement l'apprécier, ce qui conduit à une participation accrue de sa part à la coopération internationale. Aussi, le budget alloué au programme des JOCV au cours de l'exercice 2003 a été porté à 23,4 milliards de yens, soit une augmentation de 2,6 % par rapport à l'année précédente.

Pour que les programmes de volontariat soient toujours appréciés à l'avenir, une gestion répondant mieux aux besoins internes et externes s'avère indispensable. Ces programmes doivent par ailleurs servir les stratégies de l'ensemble des activités de la JICA.

## Sur le Terrain

### • Hiroo Stage avant affectation

### Essais de constitution d'une communauté par des volontaires stagiaires

Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger

#### Un sens élevé du devoir

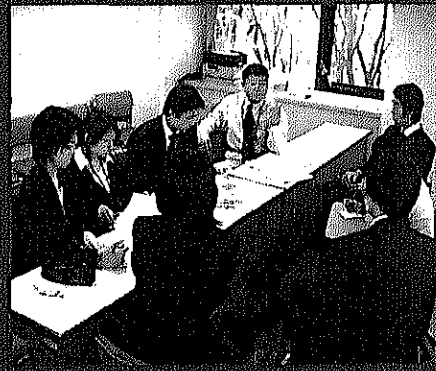
Les candidats qui réussissent les épreuves de recrutement et de sélection pour devenir JOCV suivent ensuite un stage de formation préliminaire pendant environ 80 jours. Celui-ci leur permet d'étudier les bases conceptuelles de la coopération internationale, de se familiariser avec d'autres cultures, de faire des progrès dans les langues étrangères et dans toutes les autres matières requises dans le cadre de leurs futures activités. Tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, l'emploi du temps est serré et strictement programmé, du jogging à 6 h 30 jusqu'à l'extinction des feux à 23 h 00. Les participants font de leur mieux pour suivre les formations imposées, ce qui entraîne une attitude assez passive de leur part. La vie en groupe peut par ailleurs contribuer chez eux à une certaine régression.

Pour limiter ces effets négatifs et

renforcer la motivation et l'initiative durant le stage, les futurs volontaires s'efforcent de bâtir une communauté au sein du Centre de formation de Hiroo. Dès leur arrivée, ils se répartissent les fonctions à assumer pour la réussite du stage et s'organisent par groupes. Chaque groupe choisit un leader et définit des règles, ainsi que les méthodes d'application qui leur permettront de gérer leur vie de manière autonome au Centre.

#### Développement des relations humaines

Des personnes qui ne se connaissent pas auparavant sont amenées à vivre ensemble. Aussi, les choses ne sont pas toujours évidentes au début. Mais les stagiaires découvrent leurs différences et n'essayent pas de les ignorer, mais au contraire de les comprendre. Il leur faut parfois de nombreuses discussions et de longs lâtonnements avant de se trouver des points com-



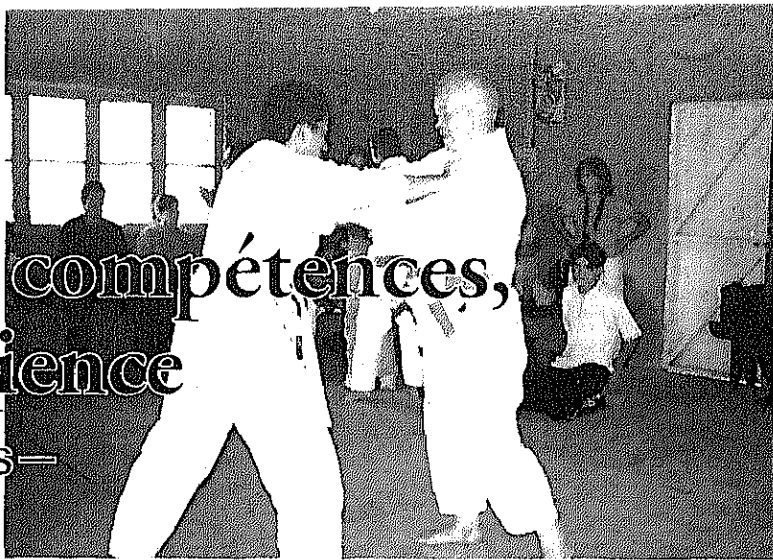
Organisation de la vie en groupes autonomes au centre de formation

muns. Chacun apprend à respecter l'avis de l'autre et une communauté dotée d'un sens élevé des responsabilités prend peu à peu forme dans le cadre du stage. Enfin, les volontaires stagiaires sont tenus de développer et d'entretenir les relations humaines au sein de leurs groupes respectifs.

(Centre de formation de Hiroo)

# La force des compétences, et de l'expérience

—Volontaires seniors—



Volontaire senior enseignant le judo au Chili

## Les débuts du programme et son évolution

### ■ Un intérêt renouvelé pour les activités de volontariat

Le programme des volontaires seniors a été précédé par le programme d'envoi de volontaires-experts, mis en place en 1990. Ce dernier était destiné aux personnes d'âge mûr manifestant un intérêt marqué pour les activités de soutien technique dans les pays en développement (PED) où leurs compétences et leur expérience étaient utiles. Les volontaires sont recrutés dans la tranche d'âge des 40 à 69 ans, parmi des personnes disposant de compétences exceptionnelles et d'une riche expérience professionnelle. Ces volontaires sont ensuite détachés en fonction des demandes formulées par les PED. Ce programme peut être défini comme une version senior du programme des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV). Il a effectivement commencé au cours de l'exercice 1991, avec l'envoi de 11 volontaires en Malaisie, au Paraguay et aux Samoa.

Cet envoi s'est traduit par une forte augmentation au Japon de l'intérêt suscité par les activités de volontaires. Pour bien marquer qu'il s'agissait d'un programme de soutien faisant appel à des volontaires, il a pris en 1996 le nom de « programme d'envoi de volontaires seniors ».

Depuis 1991, le budget consacré par le Japon à l'aide publique au développement (APD) est le plus élevé de tous les pays. Avec l'intérêt croissant pour l'aide aux PED, l'opinion publique a pris conscience de l'importance d'une coopération participative\* avec des orientations clairement visibles. C'est dans ce cadre que le programme des volontaires seniors a été mis en place et qu'il ne cesse de se développer.

Le savoir-faire et les compétences dont ces derniers ont besoin se trouvent être les mêmes que ceux qui ont aidé le Japon durant sa période de forte croissance économique. Ce programme étant capable de répondre d'une manière spécifique aux besoins de ces pays, l'importance des volontaires seniors ne cesse de croître.

### ■ Coopération internationale avec participation du public

Au cours de l'exercice 2003, 1 914 personnes ont souhaité devenir des volontaires seniors. Ce chiffre indique le nombre de citoyens intéressés par les activités de volon-

riat et engagés dans ces dernières. L'internationalisation des communautés régionales, la vitalité des échanges au niveau des citoyens et la prise de conscience générale grâce aux informations fournies dans les médias expliquent cet intérêt accru pour la coopération internationale.

Face à cette évolution, la JICA s'est efforcée d'étendre le programme des volontaires seniors. Alors que 87 personnes avaient été envoyées en 1999, le chiffre pour 2000 a pratiquement quadruplé, passant à 323, et il a encore augmenté en 2003 pour atteindre 463 participants. Les volontaires seniors œuvrent actuellement dans 55 pays, un chiffre qui devrait toutefois encore nettement augmenter.

Dans les pays bénéficiaires, les volontaires seniors travaillent en étroite collaboration avec les communautés locales. Ils sont affectés directement dans des hôpitaux, écoles, associations et organisations non gouvernementales (ONG) et non pas au gouvernement central. Leur action peut être définie comme une coopération avec participation du grand public.

## Du recrutement à l'envoi

### 1. Bilan des envois

Fin mars 2004, 792 volontaires seniors œuvraient dans 51 pays, portant à 1 737 le nombre de personnes ayant participé à ce programme depuis sa création.

### 2. Du recrutement à l'envoi

L'extension rapide du programme des volontaires seniors a conduit à de nécessaires révisions dans sa mise en œuvre. La méthode de recrutement a évolué. En ne se limitant plus au système d'enregistrement préliminaire, elle s'est ouverte aux compétences extérieures. Des sessions d'information pour le recrutement sont organisées deux fois par an, au printemps et à l'automne, à travers le pays. Durant les campagnes de printemps (et d'automne) 2003, les 95 (96) séances d'information organisées au niveau national ont attiré 4 245 (4 416) personnes, dont 944 (970) se sont ensuite portées candidates comme volontaires.

Le processus de sélection comporte trois phases : première étape de sélection, examen médical et seconde étape de sélection. Dans un premier temps, les candidatures écrites et les dossiers médicaux sont étudiés. Les candidats pas-

sent ensuite un examen médical approfondi puis, pour finir, un entretien personnel et une épreuve en langue étrangère. Au cours de l'exercice 2003, 408 candidats ont été recrutés et détachés comme volontaires.

### 3. Formation préalable à l'envoi à l'étranger

Les candidats retenus suivent une formation d'environ 30 jours avant leur détachement. Les 10 premiers jours sont consacrés à une session d'initiation à l'APD japonaise, aux diverses activités de la JICA, au fonctionnement du programme des volontaires seniors, aux conseils sanitaires, aux mesures de sécurité et aux préparatifs du voyage. Les 20 derniers jours sont dévolus à la formation linguistique. Parmi les langues étudiées figurent l'anglais, l'espagnol, l'indonésien et le thaï, ainsi que d'autres langues des pays d'accueil. Les membres de la famille du futur volontaire senior qui voyageront avec ce dernier peuvent bénéficier d'un enseignement identique, ce qui est le cas d'un grand nombre de volontaires seniors en formation.

### 4. Suivi médical

Les volontaires étant amenés à vivre et à travailler dans des milieux susceptibles de différer totalement de l'environnement japonais, des médecins-conseils peuvent être consultés au Centre d'assistance médicale de la JICA. Des exposés sur l'hygiène sont par ailleurs inclus dans la session d'initiation préalable à l'envoi à l'étranger. Les volontaires peuvent enfin à tout moment exposer leurs problèmes de santé et recevoir des conseils sur le traitement adapté et également bénéficier de bilans de santé réguliers.

ronnement japonais, des médecins-conseils peuvent être consultés au Centre d'assistance médicale de la JICA. Des exposés sur l'hygiène sont par ailleurs inclus dans la session d'initiation préalable à l'envoi à l'étranger. Les volontaires peuvent enfin à tout moment exposer leurs problèmes de santé et recevoir des conseils sur le traitement adapté et également bénéficier de bilans de santé réguliers.

## Réponse à de nouveaux besoins

### ■ Utilisation efficace des ressources humaines

Avec la fin de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest, des réformes politiques et économiques ont été entreprises de la fin des années 1980 au début des années 1990, essentiellement dans les pays de l'ancien bloc socialiste. Elles ont conduit en particulier à l'abolition du contrôle étatique, à l'instauration de systèmes politiques démocratiques et à l'avancée de l'économie de marché par l'introduction des principes de concurrence, et notamment de la privatisation d'entreprises publiques soutenues par l'APD.

Aussi, les besoins d'aide augmentent dans divers domai-

## Sur le Terrain

### • Uruguay Cours de japonais Sakura

#### Échange d'informations sur le Japon dans un cours de japonais Volontaires seniors

### Des gens passionnés par le Japon

Suite à la demande de l'Association culturelle Japon-Uruguay, un volontaire senior a été envoyé en juin 2003 pour renforcer l'enseignement du japonais en Uruguay.

Ce pays, deux fois plus petit que le Japon, compte trois institutions spécialisées dans ce domaine : une association japonaise dirigée par des descendants d'émigrés japonais, l'Université de la République et le Cours Sakura. Tous les ans au mois de mars, 100 Uruguayens (âgés de 13 à 75 ans), avec à chaque fois 40 nouveaux élèves, fréquentent le Cours Sakura, où a été affecté le volontaire senior. Tous apprennent le japonais après l'école ou leur travail, suivant trois niveaux : débutants, moyens et avancés. L'un des élèves de ce dernier niveau étudie même le japonais depuis 15 ans : pour lui, c'est un peu l'œuvre de toute une vie. Tous les élèves connaissent très bien la culture japonaise et leurs centres d'intérêt sont très divers, de l'animation et des arts martiaux, tels que le karaté et le judo, jusqu'à la cérémonie du thé, à l'arrangement floral et à la cuisine japonaise. Parmi eux figure un maître de karaté de 26 ans enchanté par la

rigueur mentale de cette discipline et passionné par les « Cinq Anneaux » de Miyamoto Musashi.

### Échange de correspondance dans le cadre du projet « amigo »

Désireux de présenter son pays à ces étudiants passionnés par le Japon et par sa langue, le volontaire senior leur a fait dans un premier temps remplir des questionnaires, afin de mieux cerner leurs niveaux et leurs domaines d'étude. Il a fait également paraître « La Lettre de Sakura », afin que les étudiants apprennent à se connaître d'une classe à l'autre. La présentation de rédactions en japonais et d'illustrations de certains d'entre eux a tellement renforcé la motivation de l'ensemble des étudiants qu'elle a fait naître le projet « amigo ». Celui-ci repose sur l'échange de lettres avec des amigos (amis) au Japon. Le volontaire senior a choisi des correspondants en fonction de leur âge et de leurs domaines d'intérêt, puis il leur a communiqué les coordonnées de leurs amigos (correspondants uruguayens). Avec l'aide de ses amis au Japon et de l'association régionale d'échanges internationaux dont il est membre, le volontaire a



Élèves du Cours Sakura

permis la participation de nombreux Japonais au projet. Dans les salles de classe, les élèves se montrent les uns aux autres les lettres de leurs correspondants japonais avec de grands sourires et, tout en s'échangeant des informations sur le Japon, ils apprennent le japonais. Même s'ils n'ont pas l'occasion de pratiquer le japonais hors de l'école, ce projet leur permet d'utiliser cette langue et de se faire des amis au Japon, ce qui les motive d'autant plus dans leurs études.

Stimulés par l'enthousiasme de leurs élèves, les enseignants ont récemment trouvé la motivation nécessaire pour améliorer les cours et les rendre plus intéressants et aussi plus accessibles.

(Bureau des JOCV en Uruguay)

nes, tels que la modernisation des usines et des sociétés, le contrôle de la production, la gestion des affaires et le contrôle de la qualité, et viennent s'ajouter aux besoins existants en matière de santé et de soins médicaux, d'agriculture et d'éducation. De nombreux pays admirent les efforts de reconstruction du Japon après la guerre et sont impatients de savoir comment procéder pour parvenir aux mêmes résultats. Les demandes d'envoi de volontaires seniors dans ces domaines se sont donc accrues récemment et leur nombre ne devrait cesser d'augmenter dans le futur.

La JICA a adopté de nouvelles stratégies afin de mettre en adéquation le plus efficacement possible les besoins diversifiés des PED et les ressources humaines au Japon. Ainsi, au cours de l'exercice 2000, par exemple, l'Agence a introduit deux nouveaux systèmes : le « système de certification des candidats », dans lequel les candidats qui répondent à certains critères sont agréés et proposés aux PED et le « système d'envoi en groupe », dans lequel plusieurs volontaires d'une même organisation sont envoyés sur le même lieu d'affectation, afin d'accroître l'efficacité de l'aide.

Lancé en 2001 afin d'encourager les administrations locales japonaises à s'engager dans la coopération internationale et à établir des liens d'amitié avec des villes étrangères, le « programme des volontaires seniors pour les villes jumelles » aide la JICA à tirer le meilleur parti des ressources humaines mises à disposition par le Japon.

## Portée de l'action des volontaires seniors

### ■ Activités soutenues par le grand public

Les volontaires fournissent une aide directe pour la valorisation des ressources humaines dans les PED et soutiennent ainsi le processus de développement de ces nations. Les contacts quotidiens contribuent en outre au renforcement des échanges internationaux.

De plus, il est particulièrement significatif que ces activités soient menées par des personnes issues du grand public japonais. Toutefois, il se peut que les efforts des participants intervenant dans des pays étrangers qu'ils ne connaissaient pas auparavant ne soient pas toujours couronnés de succès. La portée réelle des programmes de volontaires de la JICA, notamment le programme des volontaires seniors, ne se mesure pas uniquement par les résultats obtenus mais par le fait qu'ils donnent aux membres de la communauté japonaise dans son ensemble l'opportunité de participer de leur plein gré.

Le concept de « société sans frontières » est l'objet de débats depuis plusieurs années. Or, dans le sens où ce processus favorise les échanges et les activités internationales plus particulièrement au niveau communautaire, la nécessité de ce programme et son existence même seront certainement encore plus cruciaux à l'avenir.

## Sur le Terrain

### ● Fukui Activités des volontaires en Argentine

#### L'élan de générosité des citoyens de la préfecture de Fukui

Volontaires seniors

#### Le pont de Fukui en Argentine

Anciennement détachée auprès du parc écologique de la municipalité de La Plata, où elle s'occupait de gestion, une volontaire senior est rentrée au Japon en avril 2004. À son retour, elle a évoqué le soutien des citoyens de la préfecture de Fukui et elle a confié dans une réunion d'information avoir apprécié le soutien logistique fourni lors de son année passée comme volontaire en Argentine, notamment pour le pont Fukui.

Situé dans le parc écologique, ce pont a été construit grâce aux fonds récoltés dans une vente aux enchères de bienfaisance lors du Festival international de Fukui (automne 2003). Organisé dans la préfecture du même nom, il a réuni nombre de citoyens japonais et d'anciens volontaires de la JICA. L'antenne du Hokuriku a elle aussi contribué à la construction du pont.

**L'expression du soutien moral des agents de la préfecture de Fukui**

L'administration préfectorale de Fukui poursuit depuis 2001 un programme d'envoi de volontaires opérant à l'étranger comme des ambassadeurs de la coopération internationale. Ces derniers demandent l'équipement nécessaire à leurs activités à la préfecture et réceptionnent les fournitures mises à disposition par les citoyens japonais.

Dans le cadre de ses activités d'enseignement sur l'environnement durant son affectation en Argentine, la volontaire senior a pu encourager les enfants de La Plata à participer au concours international de peinture sur l'environnement patronné par le Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE) et la Fondation pour la paix mondiale et l'environnement (Japon). Manquant alors de fournitures pour réunir suffisamment de dessins d'enfants, elle a fait, en sa qualité d'ambassadrice, la demande de l'équipement nécessaire auprès de la préfecture de Fukui. Les agents préfectoraux ont alors fait livrer six boîtes mandarin contenant 120 kg de



Le pont Fukui, dans le parc écologique municipal de La Plata

fournitures. Grâce à ce soutien, le nombre de travaux soumis au concours a plus que quintuplé par rapport à l'année précédente.

Par son action, cette volontaire senior a permis à la population de la préfecture de Fukui de témoigner de sa générosité et à cette même préfecture d'exprimer son soutien à son homologue de La Plata.

(Antenne du Hokuriku)

# Opérations de secours et d'aide dans les zones sinistrées

## — Secours en cas de catastrophe —

Remise de matériels de secours d'urgence lors des inondations au Pakistan

### Amélioration des systèmes de secours d'urgence

#### Interventions en réponse aux demandes des pays sinistrés

En cas de catastrophe, ce programme permet, à la demande du gouvernement concerné ou d'une organisation internationale, d'envoyer des équipes japonaises de secours d'urgence (Japan Disaster Relief Team ou JDR) et une aide humanitaire d'urgence sur les lieux du sinistre, principalement dans les régions en développement.

Les actions d'aide d'urgence ont débuté à la fin des années 1970 avec l'envoi d'équipes médicales pour secourir des réfugiés cambodgiens. En septembre 1987, avec l'entrée en vigueur de la loi sur les JDR, un véritable dispositif a été mis en place pour améliorer les systèmes d'envoi d'équipes de secours et d'experts. Une révision partielle de la loi sur l'Agence japonaise de coopération internationale, concernant la mise à disposition d'une aide humanitaire d'urgence, a conduit à la systématisation complète de la structure d'aide d'urgence au Japon.

La loi sur les JDR a été partiellement révisée en juin 1992, permettant désormais au ministère des Affaires étrangères, sur consultation du directeur général de l'Agence de la défense nationale, d'envoyer des équipes des Forces d'autodéfense du Japon lorsqu'une catastrophe importante

exige de gros apports d'aide et lorsque des actions doivent être entreprises d'une manière autonome dans la zone sinistrée.

#### Activités des JDR

La JICA détache des équipes de secours, des équipes médicales et des équipes d'experts ou des équipes des Forces d'autodéfense du Japon dans le cadre de l'envoi de personnel humanitaire, ainsi que des matériels de secours d'urgence dans le cadre de l'aide en nature.

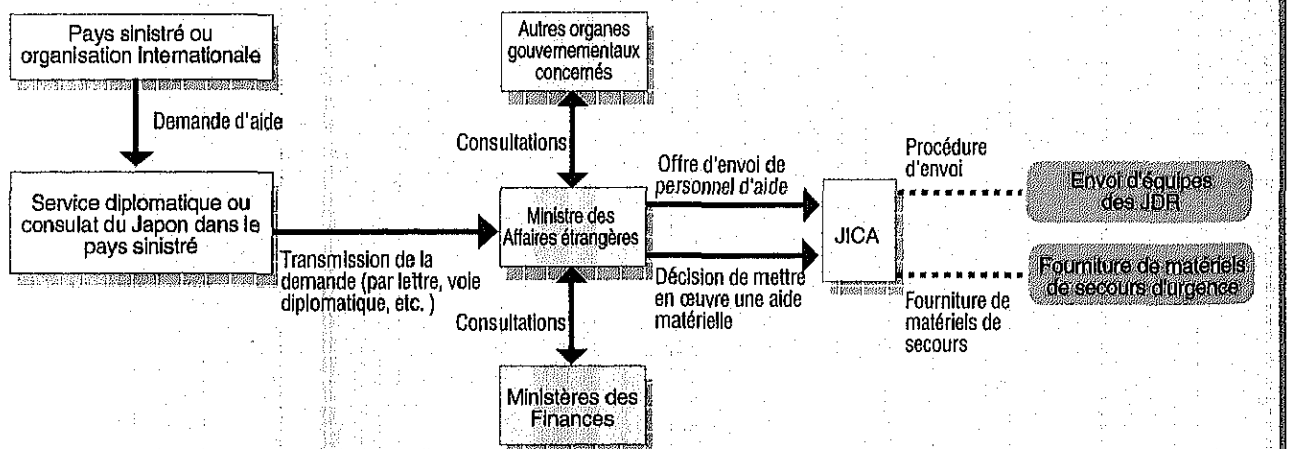
##### 1. Équipe de secours

L'équipe de secours a pour mission de rechercher les personnes disparues, de porter secours aux victimes, de leur dispenser les premiers soins et de les transférer en lieu sûr. Chaque équipe est constituée de représentants de l'Agence de la police nationale, de l'Agence de la sécurité maritime et de l'Agence de la défense contre les incendies. Toutes les équipes sont prêtes à quitter le Japon dans les 24 heures qui suivent la demande d'aide d'un pays sinistré.

##### 2. Équipe médicale

L'équipe médicale a pour mission de poser ou d'aider à poser le diagnostic des victimes et de prévenir les maladies infectieuses. Chaque équipe est constituée de médecins, de personnel infirmier et de coordinateurs inscrits auprès du Secrétariat des JDR de la JICA.

Figure 3-5 Déroulement des secours d'urgence en cas de catastrophe (hors apports financiers)





L'une des spécificités des équipes médicales est d'avoir repris sur le terrain le relais des Japan Medical Team for Disaster Relief (JMTDR) qui dirigeaient les activités médicales avant la promulgation de la loi sur les JDR.

Au mois d'avril 2004, le programme comptait 702 membres (221 médecins, 308 infirmiers, 24 pharmaciens et 149 coordinateurs médicaux).

### 3. Équipe d'experts

L'équipe d'experts prend des mesures d'urgence à la suite de catastrophes et fournit des conseils sur les méthodes de rétablissement. Elle est composée d'experts et de techniciens recommandés par les ministères et les organismes compétents en fonction du type de catastrophe.

### 4. Forces d'autodéfense

Les Forces d'autodéfense du Japon peuvent être envoyées lorsqu'une catastrophe importante l'exige. Elles contribuent aux secours d'urgence (sauvetage, interventions médicales et reconstruction), aux transports, à l'aide de bateaux, d'avions et d'hélicoptères, ainsi qu'à l'approvisionnement en eau potable, en mettant à disposition des purificateurs d'eau.

### 5. Fourniture de matériels de secours d'urgence

Des matériels de secours, tels que couvertures, tentes, purificateurs d'eau, générateurs et produits pharmaceutiques sont fournis comme secours d'urgence et pour faciliter le processus de remise en état.

Pour que ces fournitures puissent être distribuées rapidement et en quantités suffisantes, il faut prévoir de grandes quantités en termes d'approvisionnement et de stocks. Des entrepôts sont situés dans trois pays : à Singapour, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Les fournitures sont gérées suivant le système le plus approprié.

En cas de catastrophe majeure, des secours supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires. Dans les cas de ce type et à la demande des pays sinistrés, la JICA assure gratuitement la collecte et le transport vers la région sinistrée de dons en nature fournis par des collectivités locales, des organisations privées et des particuliers mobilisés par les médias. Généralement, les dons recueillis sont remis au gouvernement destinataire par l'ambassade du Japon dans le pays concerné.

## Sur le Terrain

### Iran

## Envoi d'une équipe médicale des JDR lors d'un grand tremblement de terre

### De l'aide d'urgence à l'aide à la reprise et à la reconstruction lors du séisme de Bam

Secours en cas de catastrophe

#### Collaboration avec la population locale

Le 26 décembre 2003, un violent tremblement de terre de magnitude 6,7 sur l'échelle de Richter a frappé la ville de Bam en Iran, à 5 h 27 du matin heure locale, faisant 20 000 victimes. Envoyée sur la zone touchée, une équipe médicale japonaise de secours d'urgence (Japan Disaster Relief ou JDR) a examiné et traité en six jours plus de 1 000 personnes, et ce malgré les difficultés, notamment le retard dans l'acheminement des principaux équipements et fournitures, ainsi que l'intervention dans un camp. Composée de docteurs, d'infirmiers, de pharmaciens, de coordinateurs médicaux et logistiques, l'équipe qui comptait à son arrivée seulement 23 membres a très vite reçu le renfort de plus de 60 personnes, notamment d'employés de l'ambassade japonaise en Iran, d'interprètes et de chauffeurs iraniens, de soldats de l'armée nationale iranienne affectés à la protection du camp et enfin, de simples ressortissants iraniens.

Parmi eux, un jeune garçon, bien qu'il ait perdu un parent dans le séisme, a proposé son aide à l'équipe médicale, qui lui confia pour mission de guider les

patients dans l'hôpital. Un docteur iranien qui travaillait comme interprète a offert une aide médicale et un chauffeur s'est porté volontaire pour l'accueil des patients. Tous les intervenants japonais et iraniens ont unis leurs efforts, afin de traiter autant de victimes que possible.

L'action de l'équipe médicale des JDR a été très appréciée par les habitants de la région et le nombre de patients qui sont venus la consulter n'a cessé d'augmenter. Le ministre iranien de la Santé s'est également félicité du travail accompli. Rebaptisé Centre médical japonais, l'hôpital de campagne installé par les JDR a été repris par une équipe de médecins iraniens, afin de subvenir aux futurs besoins sanitaires des résidents locaux.

#### L'aide à la reconstruction

Une aide à la reprise et à la reconstruction devait succéder à l'aide d'urgence dans la région touchée. Aussi, immédiatement après le départ de l'équipe médicale, une mission d'étude a été envoyée sur place pour définir les besoins locaux. Des plans de reconstruction d'urgence ont été formulés concernant l'approvisionnement en eau, les installations agricoles et les équi-



Médecin de l'équipe des JDR examinant une jeune victime

pements collectifs, qui faisaient tous cruellement défaut dans la région de Bam, comme l'a confirmé l'étude réalisée en 2004. Désireuse de résoudre les problèmes identifiés, la JICA souhaite s'appuyer sur ces plans et prolonger son soutien, en collaboration avec l'Iran et les autres organismes d'aide. Le Japon prévoit en outre d'apporter une aide destinée à remettre en état, au moins en partie, les équipements d'adduction d'eau et les installations agricoles sévèrement endommagés par le séisme.

(Secrétariat des JDR)

## Une plus grande efficacité de l'aide

### Mise en œuvre de séminaires et de formations

Les interventions en matière d'aide à l'étranger s'inscrivent dans des sociétés dont les coutumes et les langues sont différentes de celles du Japon. Pour que l'action dans les zones sinistrées soit aussi efficace que possible, la JICA fait bénéficier les équipes de secours et les équipes médicales de séminaires et de formations. Au cours de l'exercice 2003, une formation conjointe avec des participants de l'étranger a été mise en œuvre pour les équipes de secours.

### Mise en œuvre de l'évaluation

Conformément aux principes directeurs formulés au cours de l'exercice 2003, les équipes de secours et médicales envoyées lors du séisme en Algérie ont été soumises à évaluation. Sur la base des résultats obtenus, le système d'envoi d'équipes a été mis à jour et amélioré. Des principes directeurs pour évaluer les équipes d'experts ont par ailleurs

été formulés.

### Renforcement de la cohésion avec les organismes internationaux et les ONG

Les organismes d'aide des grands pays et les organisations internationales fournissent généralement un soutien aux secours sur les lieux des grandes catastrophes. Le Bureau des Nations-Unies pour la coordination de l'assistance humanitaire (UNOCHA) a quant à lui institué un système de coordination des opérations de secours en cas de catastrophe. Dans ce cadre, la JICA s'emploie énergiquement à nouer des alliances avec les organisations concernées, afin de contribuer à la mise en œuvre rapide des secours d'urgence sur le lieu des sinistres.

Lorsque nous collaborons avec des ONG japonaises intervenues en fonction de la situation des zones sinistrées, nous nous efforçons toujours d'améliorer l'efficacité des opérations.

## Sur le Terrain

### ● Tsukuba

## Formation à la prévention des catastrophes sismiques

### Le rôle déterminant d'anciens participants à un stage sur les séismes dans la zone sinistrée

Accueil de participants à une formation technique

#### Dans les PED, les séismes sont une véritable catastrophe

Le souvenir des terribles séismes en Algérie et en Iran reste présent à nos esprits. Dans les pays en développement (PED), où il n'existe pas de mesures de prévention appropriées, on assiste fréquemment à des drames entraînant d'énormes dégâts après le séisme, comme l'effondrement de bâtiments. Le Japon a depuis de nombreuses années mis en place une aide dans ce domaine, afin de communiquer aux PED ses connaissances et son expérience, et pour initier les ingénieurs locaux à la technologie sismique. Durant l'exercice 2003, le 40<sup>e</sup> anniversaire du programme d'accueil de participants à une formation technique a été marqué par un stage sur les séismes. Une conférence commémorative a par ailleurs été organisée, afin de faire le bilan de l'histoire et des réalisations de ce programme. Elle a été l'occasion de débats sur les mesures requises pour améliorer ce dernier en fonction des problèmes et des besoins des PED.

#### Coopération avec les équipes des JDR

Actuellement, le Centre internatio-

nal de Tsukuba et l'Institut de recherche en construction BRI (Building Research Institute) organisent de concert deux cours sur les mesures antisismiques et la prévention des catastrophes : un cours technique sur les séismes et autres vibrations naturelles et un cours d'observation de la sismicité globale.

Le premier cours s'intègre dans un cycle de formation sur 11 mois. La première partie, composée essentiellement de conférences, d'une formation pratique et d'observations, doit permettre le transfert des connaissances de base en sismologie et ingénierie antisismique. La seconde partie pourvoit à la formation individuelle des participants par le biais de recherches sur des problèmes spécifiques aux différents pays. Ce cours, qui s'adresse aux jeunes ingénieurs et chercheurs, a pour objectif premier de former du personnel connaissant suffisamment la sismologie et l'ingénierie antisismique. Lors du tremblement de terre en Algérie l'an dernier, d'anciens stagiaires du cours ont travaillé avec l'équipe d'experts des JDR, ce qui a permis d'obtenir un maximum de résultats en un minimum de temps.

Le cours d'observation de la sismicité globale a pour objectif d'instaurer un réseau mondial de surveillance des essais nucléaires, en s'appuyant sur

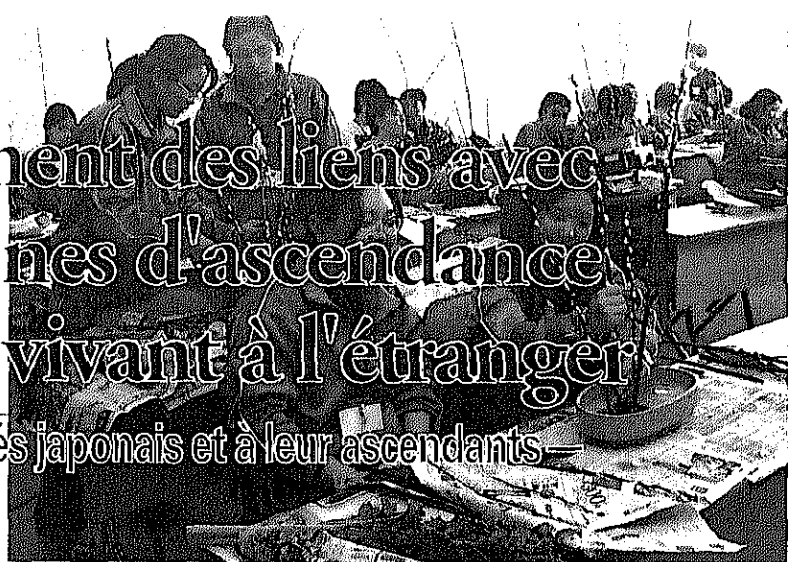


Visite du pont suspendu de Mihara

des techniques d'observation sismiques avancées, et de concourir ainsi à l'instauration d'un traité d'interdiction complète des essais. Ce cours contribue à la formation des ressources humaines appelées à jouer un rôle important au sein du réseau mondial d'observation sismique et à collaborer avec la commission préparatoire de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE). (Centre international de Tsukuba)

# Renforcement des liens avec les personnes d'ascendance japonaise vivant à l'étranger

— Appui aux émigrés japonais et à leur ascendants —



Élèves d'une école de japonais s'exerçant à l'art floral

## Émigrés japonais d'après-guerre et leurs descendants

### ■ Une population de 2,5 millions d'émigrés de la deuxième à la quatrième génération

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, quelque 73 000 Japonais ont émigré avec l'aide de la JICA et d'autres organisations, et la population des personnes d'ascendance japonaise vivant à l'étranger est estimée à environ 2,5 millions de personnes.

Les émigrés japonais et leurs descendants ont surmonté de multiples difficultés un peu partout dans le monde avant de constituer des communautés parvenues à maturité dans les pays d'adoption. Après la guerre, de nombreux Japonais sont partis s'installer au Brésil et dans d'autres parties de l'Amérique latine, où ils contribuent aujourd'hui d'une manière très positive au développement industriel et économique, notamment dans le secteur de l'agriculture. Ils sont bien établis et jouissent d'une réputation de « bons citoyens ».

Une nouvelle génération de personnes d'ascendance japonaise émerge maintenant dans ces pays et ces communautés se composent à ce jour en grande partie de membres allant de la deuxième à la quatrième génération. Ceux-ci sont des personnalités influentes dans les domaines politique, administratif, économique, universitaire et culturel, et contribuent d'une manière significative au développement de ces pays. Ces efforts jouent également un rôle déterminant en faveur de la coopération internationale.

Dans les pays comprenant de grandes communautés d'émigrés japonais, l'intérêt pour le Japon s'amplifie avec les générations. L'existence de ces communautés contribue notablement à promouvoir l'amitié et la coopération entre le Japon et ces pays.

## Programme d'appui aux émigrés japonais

### ■ Promotion d'un programme d'émigration en phase avec l'actualité

Face aux changements précédemment évoqués, la JICA a apporté les modifications suivantes à son programme d'émigration :

1) Les actions de formation et les services relatifs au départ

des candidats à l'émigration ont été suspendues au cours de l'exercice 1994.

2) Tout en s'efforçant d'assurer la stabilité des conditions de vie des Japonais ayant émigré avec un appui de la JICA, l'Agence met désormais l'accent sur la coopération internationale et prévoit d'accroître l'appui et la coopération pour les communautés japonaises à l'étranger.

Dans le cadre du programme d'émigration, trois types de projets fortement axés sur la coopération technique ont été mis en œuvre : formation au Japon des membres de communautés japonaises à l'étranger, envoi de volontaires seniors auprès des communautés japonaises à l'étranger et envoi de volontaires auprès des communautés japonaises à l'étranger. Cette initiative fait partie du programme de coopération technique de la JICA depuis l'exercice 1996.

### ■ Activités diverses

En relation avec le programme d'émigration, la JICA entreprend les activités suivantes :

#### 1. Relations publiques

Pour mieux faire connaître aux Japonais le processus d'émigration et les communautés japonaises établies à l'étranger, les activités des émigrés et des personnes d'ascendance japonaise sont présentées par divers moyens :

- 1) Publication du magazine bimestriel *Kaigai Iju* (Émigration) ;
- 2) Invitation au Japon de personnalités issues de ces communautés ;
- 3) Octroi de subventions pour faciliter l'organisation de conférences destinées à des personnes d'ascendance japonaise vivant hors du Japon (Association des Japonais de l'étranger [Nikkei]).

Un musée de l'émigration et une bibliothèque documentaire sur ce thème ont été créés au Centre international de la JICA à Yokohama en octobre 2002. Ces infrastructures ont été construites dans le but d'éduquer le grand public, notamment les jeunes générations qui seront les leaders de demain, et de mieux leur faire comprendre la vie des émigrés et de leurs descendants, d'origine japonaise.

#### 2. Formation de descendants d'émigrés

- 1) Formation d'élèves des écoles de japonais

De bons élèves des écoles de japonais dirigées par des groupes locaux d'ascendance japonaise sont invités au Japon dans un lycée ou un collège et à séjourner dans une famille pour acquérir une expérience directe de la culture et de la société japonaises, et aussi pour améliorer leurs connaissances linguistiques. Au cours de l'exercice 2003, 41 élèves ont bénéficié de cette formation.

#### 2) Formation technique de personnes d'ascendance japonaise travaillant au Japon avant le retour dans leur pays natal

Des personnes d'ascendance japonaise qui ont travaillé au Japon et possèdent une excellente motivation, ainsi que les aptitudes requises peuvent bénéficier d'une formation technique avant de rentrer dans leurs pays d'adoption, pour leur permettre de contribuer au développement de ces derniers. Au cours de l'exercice 2003, 14 personnes ont ainsi suivi des cours sur l'amélioration de la productivité et de la qualité, ainsi que des cours sur la gestion des systèmes.

#### 3) Cours de japonais pour personnes d'ascendance japonaise séjournant au Japon

Pour permettre à des personnes d'ascendance japonaise séjournant au Japon de mieux connaître la culture japonaise, des stages de japonais élémentaire et de civilisation japonaise leur sont proposés. Au cours de l'exercice 2003, ils ont été suivis par 20 personnes.

#### 4) Formation d'étudiants d'ascendance japonaise

La JICA participe à l'organisation de cours avec l'Association des Japonais de l'étranger (Nikkei). Cette formation est surtout destinée à des jeunes d'ascendance japonaise étudiant au Japon grâce aux aides des administrations locales. Au cours de l'exercice 2003, 140 personnes ont profité de ces aides.

#### 5) Bourses pour étudiants d'ascendance japonaise

Aide complémentaire fournie par la JICA, elle est destinée à couvrir les frais de subsistance et de scolarité des personnes d'ascendance japonaise admises officiellement dans une institution de l'enseignement supérieur au Japon. Ces bourses doivent permettre de valoriser les ressources humaines appelées à diriger les futures communautés japonaises ou à contribuer à l'essor des pays dans lesquels elles vivent et à maintenir des liens entre leur pays et le Japon. Au cours de l'exercice 2003, 26 étudiants en ont bénéficié.

### 3. Programme d'appui aux émigrés

#### 1) Extension des systèmes d'exploitation agricole

Afin d'améliorer les techniques agricoles employées par les émigrés, la JICA met en œuvre les initiatives suivantes : envoi d'agronomes du Brésil, formation aux techniques utilisées dans les pays industrialisés, promotion de groupes de recherche agronomique et formation techniques pour le personnel de coopératives agricoles.

#### 2) Soins médicaux et hygiène

La JICA soutient le fonctionnement de cinq

cliniques au Paraguay et en Bolivie. Elle fournit également une aide médicale à des émigrés installés en Bolivie et au Paraguay, au moyen de contrats signés avec des médecins locaux. Des équipes itinérantes chargées d'assurer des soins médicaux ont été détachées dans le cadre de l'aide médicale au Brésil.

#### 3) Éducation et culture

Une aide à l'enseignement du japonais est apportée par des stages pour les pays tiers\* destinés aux professeurs de japonais d'Amérique latine. Au cours de l'exercice 2003, une formation de ce type organisée à Buenos Aires (Argentine) a été suivie par 30 professeurs. L'Agence apporte également son soutien sous la forme de primes aux enseignants de japonais et d'achat de matériel pédagogique. Afin de soutenir l'enseignement dans les langues locales, la JICA fournit par ailleurs des apports au titre de la coopération financière non remboursable, notamment des primes aux enseignants concernés.

#### 4) Aide en faveur du secteur social et des infrastructures\*

Au cours de l'exercice 2003, des apports au titre de la coopération financière non remboursable ont été fournis au Paraguay, pour des travaux de réparation de ponts en bois.

#### 4. Découpage des zones d'implantation en lots d'habitation

La JICA procède à un travail de découpage des zones d'implantation d'émigrés japonais en lots d'habitation. Au cours de l'exercice 2003, neuf zones d'implantation (142,8 ha) au Paraguay et 56 zones (1 246,7 ha) en Argentine ont été découpées en lots d'habitation.

#### 5. Prêts commerciaux

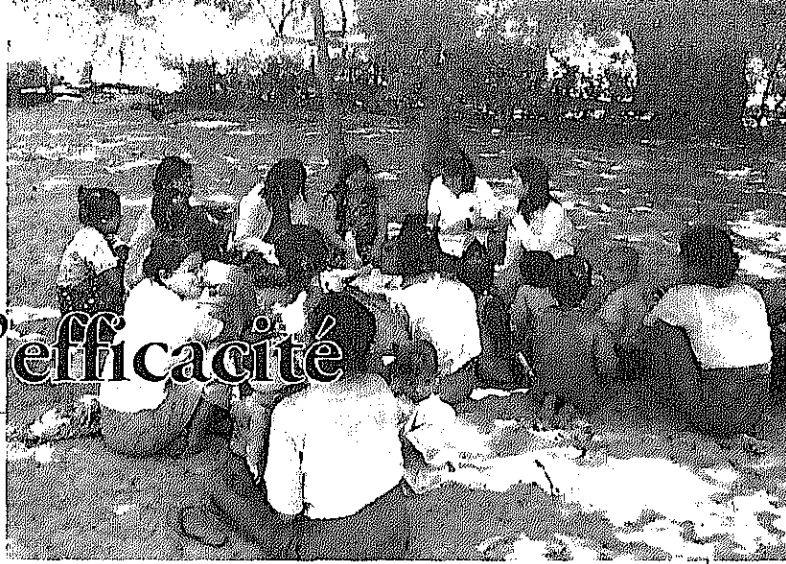
La JICA accorde des prêts à des entreprises dirigées par des émigrés et à des groupements d'entreprises qui contribuent à la pérennité et à la stabilité des communautés d'émigrés japonais. Au cours de l'exercice 2003, des prêts à hauteur de 750,80 millions de yens ont été accordés à des émigrés et des groupes d'émigrés établis en Bolivie et au Paraguay.



Pièces exposées au musée de l'Émigration japonaise à Yokohama

## L'accent sur l'efficacité

### —Évaluation—



Entretien avec un groupe d'agriculteurs (Myanmar)

### Une coopération plus efficace et plus efficiente

Pour améliorer l'efficacité de la coopération, il importe de mettre en œuvre des projets conformes aux besoins des pays en développement (PED). Il est également essentiel d'évaluer les résultats de ces projets, et de s'appuyer sur les enseignements et les recommandations ainsi tirés pour améliorer la mise en œuvre de nouveaux projets. Les évaluations de projets de la JICA permettent d'apprécier la pertinence de ceux-ci et l'efficacité de la coopération de la manière la plus objective possible, et ce aux différents stades du cycle du projet (ex ante, à mi-parcours, en fin de projet, ex post). La JICA s'attache à déployer une coopération plus efficace et plus efficiente avec le soutien et la compréhension de la population japonaise, en intégrant les résultats des évaluations dans la planification et l'amélioration de ses projets, et en respectant l'obligation de rendre compte\*.

#### L'évaluation vue sous trois angles

L'évaluation des projets de la JICA peut être vue selon les trois perspectives suivantes :

##### 1. Cible de l'évaluation

L'évaluation de l'aide publique au développement (APD) peut intervenir au niveau des politiques, des programmes ou des projets. Les évaluations menées par la JICA portent sur les programmes et les projets (voir figure 3-7).

L'évaluation au niveau du projet, qui concerne des projets particuliers, relève du département responsable et des bureaux de la JICA à l'étranger. Elle permet de décider s'il faut poursuivre ou non les activités de coopération, en les ajustant au besoin, de tirer des enseignements qui pourront être appliqués à des projets analogues, et de respecter l'obligation de rendre compte.

L'évaluation au niveau du programme porte soit sur plusieurs projets ayant les mêmes objectifs généraux (résultats finals) ou (et) les mêmes enjeux de développement, soit sur des systèmes de coopération spécifiques dans leur intégralité, comme les programmes d'envoi de volontaires ou de secours en cas de catastrophe. Les évaluations de ce type sont soit des évaluations de programmes par pays, soit des évaluations thématiques réalisées sous la houlette du Bureau

de l'évaluation du Département de la planification et de la coordination de la JICA. L'Agence utilise les résultats de ces évaluations pour améliorer ses programmes d'aide par pays et ses lignes directrices sectorielles, ainsi que pour identifier et planifier de nouveaux projets.

##### 2. Place de l'évaluation dans le cycle du projet

Les évaluations de projets se répartissent en quatre types d'études menées à différentes étapes du cycle du projet : évaluation ex ante, évaluation à mi-parcours, évaluation de fin de projets et évaluation ex post. Toutes les évaluations de programmes sont de type ex post.

###### 1) Évaluation ex ante

Cette évaluation, antérieure à la mise en œuvre des projets, permet d'examiner les besoins et les priorités du pays bénéficiaire, ainsi que la cohérence par rapport à la politique d'aide du Japon et aux programmes de la JICA par pays. Elle sert également à préciser les résultats escomptés de la coopération par l'examen détaillé des projets, et à évaluer globalement la pertinence de ces projets. Les indicateurs dégagés lors de l'évaluation ex ante seront utilisés pour mesurer les effets de la coopération dans les phases ultérieures (des évaluations à mi-parcours aux évaluations ex post).

###### 2) Évaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours concerne les projets en cours d'exécution. Son objectif est d'examiner les progrès accomplis et le processus de mise en œuvre, d'apprécier la pertinence et l'efficacité du projet, de revoir le plan établi à l'origine et de consolider au besoin la gestion du projet afin d'atteindre les objectifs.

###### 3) Évaluation de fin de projets

L'évaluation de fin de projets permet d'apprécier globalement le niveau de réalisation des objectifs et l'efficacité du projet. Le but principal est de déterminer la nécessité de prolonger ou non la coopération.

###### 4) Évaluation ex post

Elle intervient quelques années après l'achèvement des projets pour en vérifier essentiellement l'impact (l'efficacité) et la pérennité. Les enseignements et les recommandations qui en sont tirés serviront avant tout à améliorer les programmes par pays de la JICA et à planifier et mettre en œuvre de nouveaux projets analogues.

### 3. Type d'évaluateurs

Les évaluations de la JICA peuvent être classées en fonction de leur auteur :

#### 1) Évaluation par la JICA (évaluation interne)

La JICA effectue des évaluations en collaboration avec des experts et des consultants externes, à l'initiative du personnel d'aide impliqué dans la gestion de ses projets. Ces évaluations visent à appréhender les situations et les besoins afin d'optimiser la gestion et la révision des projets.

La JICA souligne l'importance d'une deuxième évaluation réalisée par des tiers, à des fins de transparence et d'objectivité ; les auteurs de ces évaluations sont des experts indépendants (universitaires, journalistes, représentants d'ONG, etc.) ayant une expérience et une bonne connaissance de l'aide au développement et des projets de la JICA.

#### 2) Évaluation par des tiers (évaluation externe)

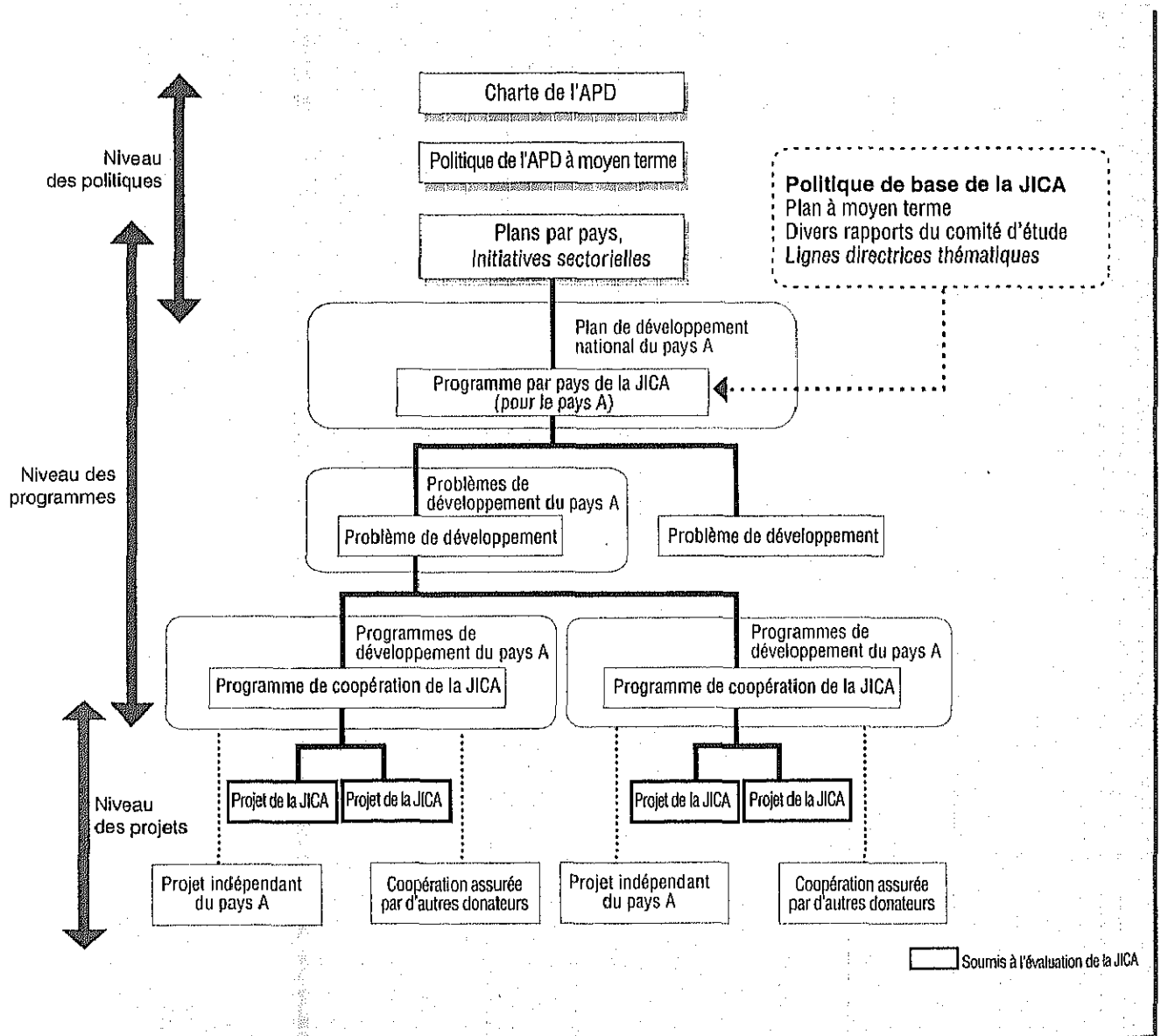
Des experts et des organismes extérieurs indépendants (universités, instituts de recherche, professeurs d'université,

consultants, etc.) n'ayant été associés ni à la planification ni à la mise en œuvre des projets concernés effectuent des évaluations. Celles-ci contribuent à renforcer la qualité et l'objectivité du processus d'évaluation.

#### 3) Évaluation conjointe

Ce type d'évaluation est mené en collaboration avec des organismes apparentés ou d'autres donateurs\* présents dans les pays partenaires. Les évaluations associant les pays bénéficiaires permettent d'acquérir une perception commune des effets et des problèmes liés à la coopération de la JICA. Elles permettent également aux homologues\* d'apprendre des méthodologies d'évaluation. Toutes les activités de coopération de la JICA étant menées conjointement, les évaluations au niveau du projet sont aussi réalisées de manière conjointe, de l'évaluation ex ante à l'évaluation de fin de projets. La JICA effectue aussi des évaluations au niveau du programme avec la participation du pays partenaire ; les résultats de ces évaluations sont ensuite diffusés

Figure 3-6 Système de l'APD et système d'évaluation de la JICA



auprès des personnes associées aux actions de coopération dans le pays concerné.

Les évaluations conduites avec d'autres donateurs sont également efficaces en ce qu'elles permettent de mieux se connaître et de renforcer la coordination de l'aide.

## Méthodes d'évaluation

Les évaluations de projets menées par la JICA comportent trois étapes : (1) évaluation des performances ; (2) établissement d'un jugement de valeur selon cinq critères ; et (3) formulation de recommandations, mise à profit des enseignements tirés et rétroaction au niveau de l'étape suivante (la méthode d'évaluation appliquée pour les projets de la JICA est détaillée dans la « *Méthodologie pratique de l'évaluation de projets* » – version révisée des « *Lignes directrices de la JICA pour l'évaluation* » (mars 2004, Japan International Cooperation Publishing Co., Ltd.). Ces lignes directrices sont aussi accessibles depuis la page d'accueil de la JICA.

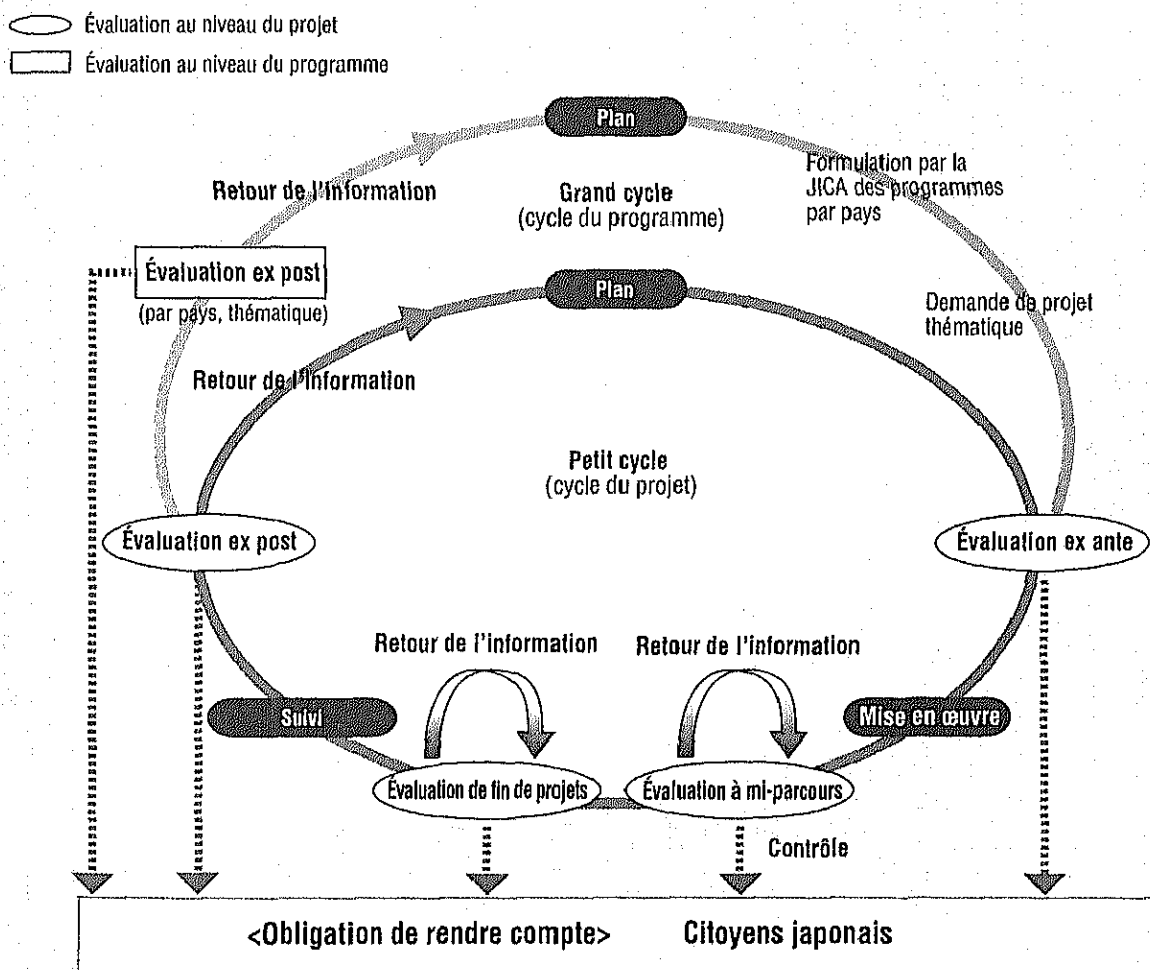
### 1. Évaluation des performances d'un projet

L'étude d'évaluation examine en premier lieu la performance du projet, en se basant sur les résultats obtenus et en étudiant si leur impact est positif. Elle vérifie et analyse ensuite le processus de mise en œuvre notamment les facteurs qui contribuent à la réalisation du projet et leur impact sur sa réussite. Elle s'intéresse également aux relations causales entre le projet et ses résultats pour savoir si ces derniers sont bien le fruit de la mise en œuvre du projet.

### 2. Jugement de valeur basé sur cinq critères d'évaluation

Après avoir vérifié la situation et examiné le projet, l'auteur de l'évaluation émet un jugement de valeur. La JICA a retenu cinq critères d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, impact et viabilité) proposés par le Comité d'aide au développement (CAD\*) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1991 (voir figure 3-8). Ils sont destinés à garantir une évaluation détaillée des activités d'aide au développement.

Figure 3-7 Place de l'évaluation dans le cycle du projet



**Tableau 3-8** Prise en compte de cinq critères d'évaluation

<b>Pertinence</b>	Ce critère permet de s'interroger sur la validité et l'opportunité du projet de coopération : ses objectifs répondent-ils aux besoins des bénéficiaires ? Sont-ils adaptés à la prise en compte des problèmes ou des questions de la région et du secteur concernés ? Sont-ils conformes aux politiques du donateur.
<b>Efficacité</b>	La mise en œuvre du projet procure-t-elle un avantage réel aux bénéficiaires ou à la société ?
<b>Efficiences</b>	Les ressources sont-elles mobilisées à bon escient, en se concentrant sur le rapport coût-résultats ?
<b>Impact</b>	Quels sont les effets à long terme, indirects et de synergie engendrés par la mise en œuvre d'un projet, compte tenu des effets positifs et négatifs imprévus ?
<b>Viabilité</b>	Les effets du projet persistent-ils une fois celui-ci achevé ?

### 3. Recommandations, enseignements tirés et retour de l'information

Les recommandations et les enseignements tirés des résultats d'une évaluation doivent parvenir en retour aux personnes associées aux projets, et ils seront pris en considération pour la planification de nouveaux projets analogues ou pour ajuster la mise en œuvre. Pour faciliter le retour de l'information lié à ces enseignements et recommandations, il importe de déterminer les facteurs favorisant ou entravant la réussite des projets. Il est également nécessaire de spécifier le destinataire du retour de l'information et de préciser un délai.

### Système d'évaluation de la JICA

Les composantes actuelles du système de mise en œuvre de l'évaluation sont le Comité d'étude des évaluations, le Comité consultatif des évaluations, le Département de la planification et de la coordination (Bureau des évaluations) et la division chargée de l'exécution des projets (au siège et dans les bureaux à l'étranger). La figure 3-9 illustre les principales fonctions et activités de ces différentes entités.

#### Élargissement du système de mise en œuvre de l'évaluation

Afin de poursuivre le renforcement de son système d'évaluation, la JICA a entrepris les actions suivantes.

##### 1) Mise en place d'un système d'évaluation cohérent, des phases ex ante à ex post

La JICA s'est attachée à bâtir un système d'évaluation cohérent d'un bout à l'autre du processus (de l'évaluation ex ante à l'évaluation ex post). La pratique de l'évaluation ex ante a été introduite durant l'exercice 2001, celle de l'évaluation ex post (qui concerne tous les projets) lors de l'exercice 2002. Ce sont les bureaux à l'étranger qui se chargent des évaluations ex post et du retour de l'information nécessaires à la formulation de nouveaux projets avec la participation des homologues.

##### 2) Élargissement du champ de l'évaluation

En sus de la coopération technique, la JICA met en œuvre un large éventail de programmes ; elle encourage le développement et la mise en place de méthodes d'évaluation adaptées aux caractéristiques des projets et de leur mise en œuvre. Lors de l'exercice 2003, l'Agence a élaboré et mis en place des méthodes d'évaluation pour les programmes de secours d'urgence, d'envoi de volontaires, de stages en groupe et pour ses programmes de partenariat.

##### 3) Renforcement du système de mise en œuvre de l'évaluation et des capacités connexes

Afin d'améliorer la qualité des évaluations et de renforcer la rétroaction de leurs résultats au niveau des projets, des responsables d'évaluation ont été désignés au sein de chaque département d'exécution depuis l'exercice 2003. Ce sont les membres du réseau d'évaluation. Les responsables de l'évaluation suivent une formation en vue d'améliorer les capacités d'évaluation des bureaux à l'étranger. Par ailleurs, en collaboration avec l'Institut de la Banque mondiale (World Bank Institute ou WBI), la JICA a mis au point une formation à distance sur l'évaluation, qui a démarré durant l'exercice 2003.

##### 4) Développement et amélioration des méthodes d'évaluation

Parallèlement à l'amélioration du système de mise en œuvre de l'évaluation, la JICA a établi des lignes directrices, et elle a mis au point et perfectionné des méthodes permettant de réaliser des évaluations plus nombreuses et de meilleure qualité. Lors de l'exercice 2003, dans le but de renforcer le retour de l'information lié à la mise en œuvre et aux résultats des évaluations, la JICA a révisé ses lignes directrices pour l'évaluation et publié une « *Méthodologie pratique de l'évaluation de projets* ». Elle a par ailleurs préparé des lignes directrices à l'intention de ses bureaux à l'étranger, pour faciliter la réalisation d'évaluations ex post.

##### 5) Soutien à la réalisation d'évaluations par des tiers

La participation d'experts indépendants au processus d'évaluation est un outil efficace pour garantir l'objectivi-



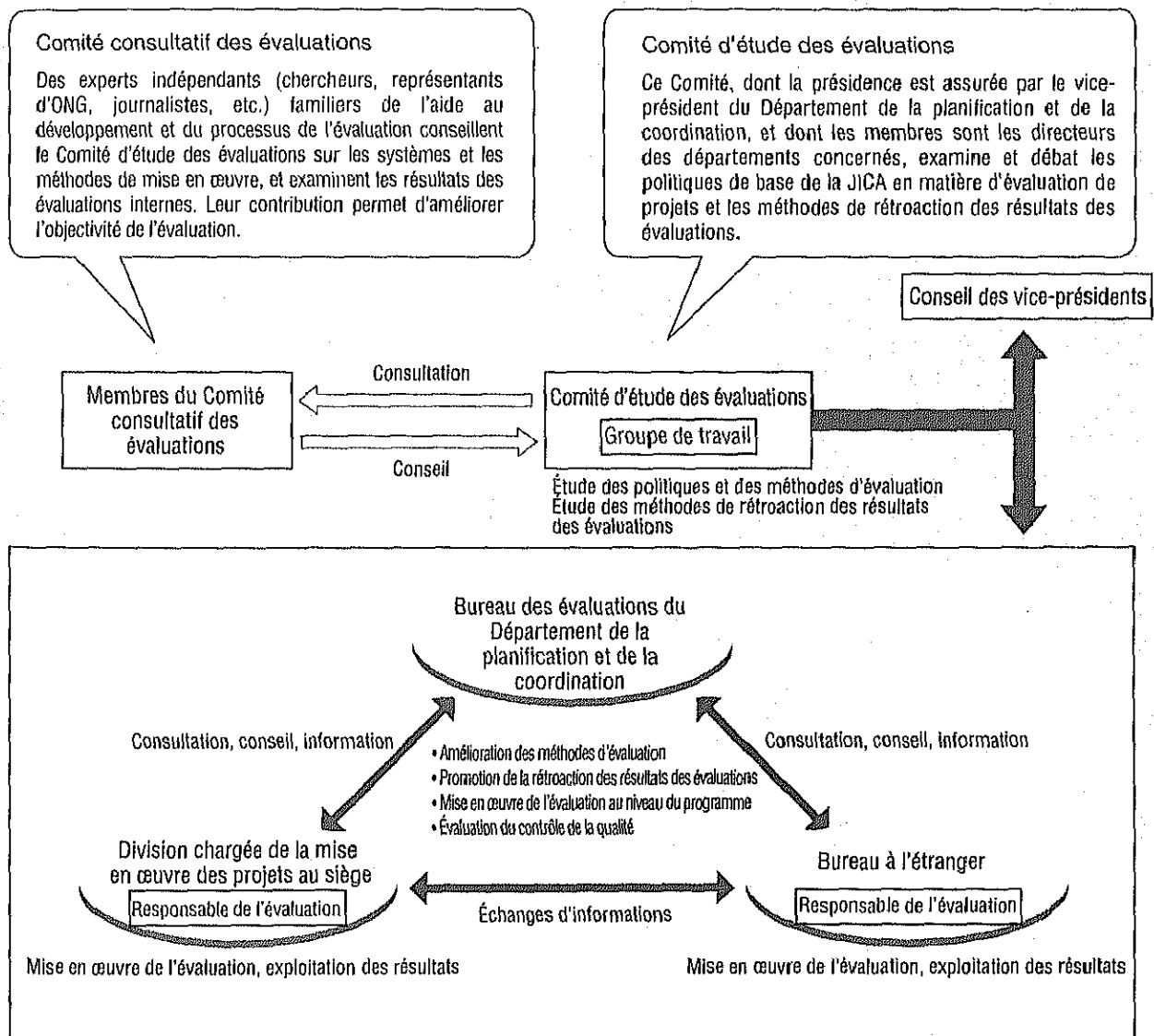
té des évaluations, et pour en améliorer la qualité, car ces experts possèdent aussi des connaissances qui leur sont propres. La JICA s'efforce donc de confier davantage d'évaluations externes à des organismes indépendants comme les associations universitaires. Parallèlement, le Comité consultatif des évaluations soumet les évaluations réalisées en interne par la JICA à une deuxième évaluation.

6) Meilleure diffusion des résultats des évaluations

Pour que les résultats des évaluations soient diffusés plus rapidement et d'une manière plus précise, la JICA a mis en place un système de diffusion de ces résultats sur son site Web, et elle a modifié le contenu et la présentation de son *Rapport annuel d'évaluation*. Par exemple, la synthèse des résultats de toutes les évaluations (des phases ex ante à ex

post) est publiée sur le site Web dès l'achèvement des évaluations depuis l'exercice 2003. Si les versions antérieures du *Rapport annuel d'évaluation* contenaient les résultats de chaque évaluation, la nouvelle mouture offre une vue d'ensemble des performances des projets de la JICA par le biais d'une analyse approfondie des résultats. Dans la partie intitulée « Vers une organisation apprenante », l'édition 2003 comprend une analyse globale des situations et des enjeux des projets, les résultats des évaluations de deuxième niveau menées par le Comité consultatif, et la rétroaction des résultats des évaluations (le *Rapport annuel d'évaluation 2003* est disponible depuis la page d'accueil de la JICA).

Figure 3-9 Système de mise en œuvre de l'évaluation par la JICA



# Réalisation d'un suivi minutieux

## —Coopération ultérieure—



Association des anciens participants au programme d'invitation de jeunes adultes (PIJA) en Thaïlande

### Nécessité d'une coopération ultérieure

#### Assurer un suivi approfondi

En règle générale, les projets de la JICA sont limités dans le temps. Mais certains d'entre eux bénéficient d'une coopération complémentaire après leur achèvement. Ce supplément d'aide est désigné sous le terme de « suivi ».

La coopération ultérieure intervient dans deux types de cas :

- 1) Pour aider les pays en développement (PED) à faire face à des problèmes qui affectent les projets achevés (installations endommagées par des cyclones, défaillance d'une machine, etc.)
- 2) Pour fournir une assistance complémentaire ou une coopération ultérieure destinée à potentialiser les effets de l'aide en étant d'une précieuse utilité dans les pays bénéficiaires.

À titre d'exemple, la JICA continue à envoyer des informations techniques à d'anciens stagiaires de retour dans leur pays, pour les aider à perfectionner leurs compétences. L'Agence prend également en charge l'initiative des homologues\* de la coopération technique d'organiser à titre bénévole des séminaires et des activités de recherche.

Par le biais de ces activités de suivi, la JICA entend améliorer l'efficacité et la qualité de l'aide internationale japonaise, et soutenir en permanence le développement autonome des PED.

### Le suivi dans le détail

#### Le suivi en réponse aux problèmes

Il arrive que les équipements et installations mis en place au titre de la coopération technique ou de l'aide financière non remboursable tombent en panne ou soient endommagés notamment par des catastrophes naturelles. Autre cas de figure possible : leur entretien n'est plus assuré par le pays bénéficiaire en raison de problèmes financiers, ce qui peut entraver leur fonctionnement et compromettre l'efficacité du projet proprement dit. Quand de tels cas sont signalés à la JICA, elle envoie une mission d'étude de suivi sur le site afin d'enquêter sur les circonstances et l'origine du problème, puis elle apporte une aide complémentaire, qui comprend notamment les travaux urgents et la fourniture de

pièces de rechange.

On peut citer l'exemple d'un lycée construit dans l'archipel des Tonga, en Océanie. Les îles Vavau ne possédaient pas de lycée public. Le lycée des Vavau a été bâti grâce à des apports de coopération financière du Japon dans la capitale, Nuku'alofa, située sur l'île de Tongatapu, à environ 280 km des îles Vavau. Cet établissement accueillait entre 600 et 700 élèves. Mais en 2001, un violent cyclone (avec des vents soufflant à 280 km/h) a frappé l'île, laissant derrière lui des images de désolation : poteaux électriques et palmiers arrachés, eau et électricité coupées, maisons entièrement ou partiellement détruites. Un morceau (400 m<sup>2</sup>) du toit du lycée des Vavau a été emporté. Le gouvernement de Tonga, en proie à des difficultés financières, a reçu une aide d'urgence pour la reconstruction. Toutefois, la remise en état de la toiture du lycée ne faisait l'objet d'aucun projet. La JICA a donc envoyé une mission d'étude de suivi pour évaluer les dégâts et étudier les mesures requises. À l'issue de cette mission, des travaux de réparation ont été entrepris pour permettre la reprise des cours et empêcher que la pluie et le vent n'aggravent les dégâts.

Un autre exemple nous est fourni par l'Institut kenyan de recherche médicale, construit en 1983 grâce à une aide japonaise sous forme de dons. Un laboratoire et des équipements d'analyse ont été financés de la même manière en 1997. Ces équipements jouent un rôle clé dans la fabrication de kits de dépistage du VIH/sida, dont l'épidémie pose aujourd'hui un grave problème social au Kenya. L'Institut a même réussi à développer son propre kit de dépistage VIH/sida et il a contribué à assurer un approvisionnement en sang non contaminé pour les transfusions. Toutefois, le laboratoire a subi une série d'incidents (fuite d'air, défaillance des équipements, etc.) potentiellement dangereux dans un lieu où l'on manipule des gènes et des virus (dont le VIH). À la suite de ces événements, le gouvernement du Kenya a sollicité une coopération ultérieure de la JICA, afin de revoir les mesures d'urgence et de mettre en place des systèmes d'avertissement. Un plan de remise en état a été élaboré dans le cadre de l'étude de suivi qui a été réalisée pour répondre à ce problème. Les travaux urgents prévus par ce plan ont commencé en septembre 2003. Pour l'heure, un projet de coopération technique intitulé « Projet de recherche et de

lutte contre les maladies infectieuses » est en cours dans le laboratoire remis à neuf ; il se poursuivra jusqu'en 2006.

### La coopération ultérieure est une valeur ajoutée

Plus de 160 000 stagiaires en provenance de PED ont participé aux programmes de formation de la JICA depuis sa création. Le programme d'invitation de jeunes adultes (PIJA ou YIP, Youth Invitation Program) a accueilli au Japon un nombre total de plus de 20 000 participants. Inutile de préciser qu'ils constituent un lien précieux entre leurs pays respectifs et le Japon.

Dans le même temps, il constituent un réseau de compétences pouvant être utilisé pour la mise en œuvre des projets de la JICA dans le cadre de la coopération Sud-Sud\*, dont font partie le programme de formation pour les pays tiers\* et les experts de pays tiers\*.

Il est donc important d'entretenir et de développer des liens d'amitié avec ces personnes qui connaissent le Japon, et de soutenir leur autodiscipline et les activités qu'elles mettent en place après leur retour au pays.

Comme nous l'avons déjà vu dans la section 5 du chapitre 2, la JICA envoie des missions de coopération ultérieure dans différents pays pour renforcer les liens d'amitié que les

jeunes adultes de ces pays ont tissés lors de leur séjour au Japon dans le cadre du PIJA. Ces équipes comprennent des membres des familles ayant accueilli ces jeunes, et du personnel des organisations concernées. Par des dons, la JICA s'emploie également à stimuler les activités des associations d'anciens participants au PIJA.

Parallèlement, l'Agence soutient les activités et les associations d'anciens participants à des formations techniques (98 associations à la fin de l'exercice 2003).

En janvier 2004, huit pays d'Asie du Sud-Est – Timor-Leste, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Vietnam et Thaïlande – se sont réunis à Bangkok pour discuter de la gestion des associations d'anciens stagiaires. Lors de cette rencontre, ils ont proposé la mise en place d'un site Web pour chaque association et le renforcement de la coordination entre ces associations et des échanges d'information via ces sites Web. Chaque association d'anciens stagiaires s'y attellera, comme en ont convenu les pays participants.

Outre les activités de ces associations, la JICA appuie les efforts d'anciens participants à des formations individuelles ainsi que des agences et organisations qui les emploient, dans le cadre d'un nouveau type de suivi « non matériel ».

## Sur le Terrain

### • Tokyo

#### Formation sur la gestion des déchets au Vietnam

#### Conférence de suivi sur JICA-Net

#### Anciens participants à des formations techniques

#### Nouvelle tentative

La JICA apporte un nouveau type d'aide aux anciens participants à des formations techniques via JICA-Net\*. En février 2004, le Centre international de Tokyo a organisé une conférence de suivi sur la formation relative à la gestion des déchets au Vietnam, en s'appuyant sur JICA-Net.

À Hanoi, la capitale du Vietnam, la gestion du volume grandissant de déchets lié à la croissance démographique est devenue préoccupante. Avec l'aide de l'Agence de l'environnement rattachée au Bureau du gouverneur de Tokyo, le Centre international de Tokyo a invité 20 administrateurs et agents techniques en charge de la gestion des déchets dans la ville de Hanoi à suivre une formation dans ce domaine spécifique, entre 1999 et 2003.

La conférence de suivi a été organisée pour les participants de retour dans leur pays. Dix-sept d'entre eux se sont réunis dans une salle de conférences au Vietnam, tandis que les consultants et les experts précédemment associés à l'étude de développement, ainsi que ceux ayant assuré le stage de formation se rassemblaient dans la salle de

Tokyo.

#### Mise en place d'activités après le retour au pays

Cette conférence a présenté en détail les résultats du stage de formation, y compris la mise en place de la collecte séparée des déchets ménagers dans les quartiers pilotes de Hanoi et l'introduction de l'éducation à l'environnement dans les programmes scolaires. Il a bien été précisé que la quantité de déchets produits dans la ville de Hanoi augmentait plus vite que prévu. Les experts japonais ont rappelé la nécessité d'améliorer la collecte de données par un suivi régulier, et de réviser le plan directeur à partir des informations ainsi recueillies. Il a été décidé de revoir le plan directeur au regard de l'initiative des anciens stagiaires. Certains d'entre eux ont présenté plusieurs axes d'intervention, comme des campagnes destinées à sensibiliser la population aux enjeux du tri sélectif, et des méthodes de traitement du lixiviat de décharge. Les experts ont dispensé des conseils sur ces thèmes, qui seront pris en compte dans le cadre d'une coopération future.

Les activités de suivi réalisées via



Mise en place d'un suivi efficace par le biais de JICA-Net

JICA-Net fournissent l'opportunité – appréciable – de valider directement les résultats des formations par le partage d'informations sur les activités avec les stagiaires de retour dans leur pays. Par ailleurs, il est très encourageant pour ceux qui assurent des formations de savoir que leurs anciens stagiaires jouent un rôle actif dans leur pays. Nous sommes convaincus que ces résultats reflètent la valeur réelle de la formation. La JICA a donc lancé des activités en soulignant l'importance de la phase de suivi, qui complète la formation au Japon.

(Centre international de Tokyo)

Au Brésil par exemple, de décembre 2003 à mars 2004, d'anciens stagiaires actifs dans le domaine de la santé maternelle et infantile ont rédigé un manuel destiné à humaniser les naissances en favorisant notamment l'accouchement naturel, et ils ont organisé un séminaire dans une salle de conférences de l'hôpital de Sao Paulo, avec l'appui de la JICA.

Les manuels ont été distribués lors du séminaire, qui a rencontré un franc succès : il a en effet rassemblé 400 participants dans une salle de 270 places. Tous les médecins obstétriciens et néonatalogues, le personnel infirmier et les élèves-infirmiers ont participé à ce séminaire, qui les a convaincus de l'importance de l'accouchement naturel ; la proportion d'accouchements par césarienne est en effet élevée au Brésil. Les participants peuvent désormais s'appuyer sur le contenu du séminaire et sur le manuel qui leur a été remis pour diffuser ces connaissances sur leur lieu de travail, en organisant des réunions d'étude et d'autres activités.

Une coopération ultérieure de type matériel, consistant à effectuer des réparations et à fournir des pièces de rechange pour des équipements de forage de puits, dans le cadre du projet d'approvisionnement en eau potable des villages de la province de Gaza, au Mozambique (coopération financière non remboursable) a été fournie. La JICA a également organisé des séminaires pour renforcer les capacités de gestion et de maintenance des puits aménagés grâce à ce projet.

Les séminaires ont été menés selon un système de « caravane » dans les cinq comtés de la province de Gaza où les puits ont été construits. Le personnel compétent des organisations gouvernementales et municipales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des associations commu-

nautaires s'est réuni dans chaque comté, pour participer à des conférences et à des discussions entre experts sur la gestion et la maintenance des puits. Ces activités ont permis de partager des savoir-faire qui seront utiles aux villageois lorsqu'ils prendront en charge la gestion des puits.

#### ■ Suivi des études de développement

Les études de suivi viennent compléter les deux types de coopération ultérieure décrits précédemment. Après l'achèvement d'une étude de développement (étude du plan directeur, étude de faisabilité), l'étude de suivi consiste à examiner l'état d'avancement des projets individuels et l'application des résultats des études, pour pouvoir intégrer ces résultats dans la réalisation des futures études de développement.

Au cours de l'exercice 2003, 1 377 études de développement menées jusqu'alors par la JICA ont été classées par pays et région, type d'étude et secteur. L'état d'avancement des projets individuels et l'exploitation des résultats des études ont fait l'objet d'un contrôle, et un rapport contenant des recommandations sur les points à améliorer a été rédigé.

#### ■ Importance du retour de l'information

Comme nous l'avons vu plus haut, la JICA peut suivre l'évolution des projets individuels même après leur achèvement, grâce aux informations que lui transmettent ses bureaux de représentation à l'étranger. Au besoin, elle peut décider de fournir une aide complémentaire sous forme de coopération ultérieure. De plus, la JICA intègre les résultats de cette coopération ultérieure dans ses futurs projets, afin d'améliorer l'efficacité de leur mise en œuvre.